
Cours de Certification Professionnelle

Nom du cours Formation pratique sur la Sécurité Aéroportuaire (Annexe 14)

Type Sur site/Classe 5 jours

A propos du cours

L'Annexe 14 de l'OACI établit les normes et pratiques recommandées (SARP) fondamentales pour la conception et l'exploitation des aéroports, que les États s'engagent à appliquer par le biais de la législation nationale. Ce cours fournit une introduction au contenu et à la structure de l'Annexe 14.

Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de :

- Décrire les SARP figurant à l'Annexe 14
- Mettre en œuvre des SARP.
- Gérer les non-conformités côté piste.
- Appliquer les normes et recommandations de l'annexe 14 pour résoudre les problèmes côté piste.
- Faites partie d'une équipe de sécurité ou d'une équipe de certification d'aérodrome.
- Discuter des meilleures pratiques pour répondre aux exigences de l'Annexe 14.
- Partager l'expérience avec des experts sur les différentes options pour mettre en œuvre et améliorer les meilleures pratiques

Public visé

- Responsables de la sûreté
- Directeurs des opérations aéroportuares, gestionnaires, officiers et personnel
- Responsables de la sécurité
- Directeurs, directeurs et employés de la construction et de l'ingénierie aéroportuares
- Gestionnaires, officiers et personnel des urgences aéroportuares
- Autorité de l'aviation civile
- Responsables de la sécurité et de la conformité
- Responsables des opérations aériennes
- Planificateurs et concepteurs des aérodromes
- Personnel de maintenance aire de mouvement
- Inspecteurs aire de mouvement

Pour plus d'informations veuillez contacter ACI Afrique : bndiaye@aci-africa.aero